



MINISTÈRE
DE LA TRANSITION
ÉCOLOGIQUE
ET DE LA COHÉSION
DES TERRITOIRES

Liberté
Égalité
Fraternité



**ENTRETENIR,
EXPLOITER ET AMÉLIORER :**
Des missions de service public sur le
réseau routier national non concédé

DIR
NORD OUEST

SOMMAIRE

PAGES 2 - 3

La Direction
Interdépartementale
des Routes Nord-Ouest

PAGES 4 - 5

Notre réseau en image

PAGES 6 - 7

La route,
notre cœur de métier

Une exigence de
qualité et de sécurité sur
le réseau national

PAGES 8 - 9

Focus sur nos missions

PAGES 10 - 11

Aménager l'existant et
construire de nouvelles
infrastructures

Des services transversaux
en soutien de l'activité

ORGANISATION

LA DIRECTION INTERDÉPARTEMENTALE DES ROUTES NORD-OUEST

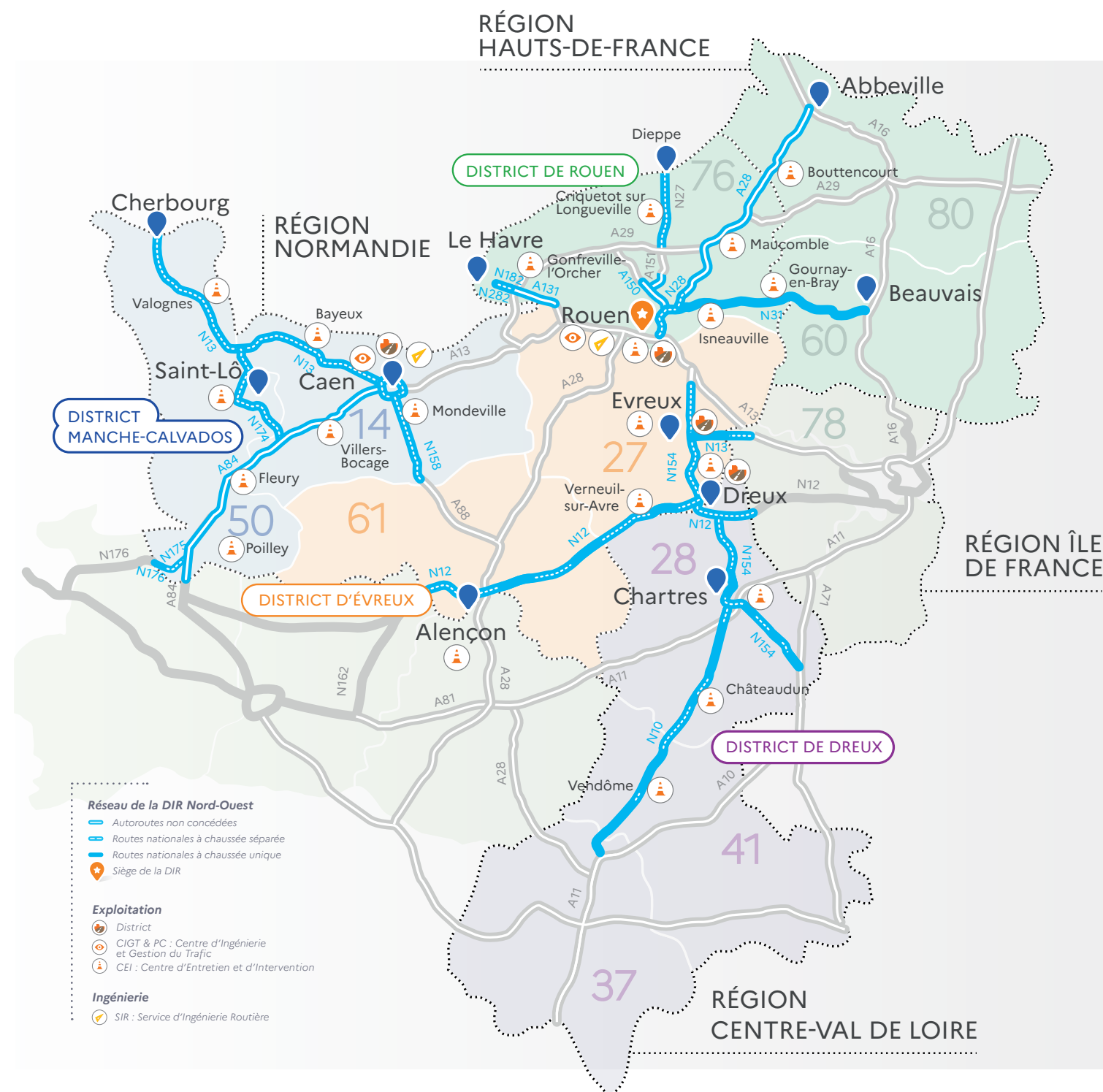
La DIR Nord-Ouest est un service déconcentré de l'État, du Ministère de la Transition Écologique et de la cohésion des Territoires, en charge de l'entretien, de l'exploitation et de la gestion de trafic d'un réseau constitué de 1039 kilomètres de routes nationales et autoroutes non concédées. C'est un service interdépartemental, dont l'action s'opère sur 11 départements répartis sur 4 régions : la Normandie, le Centre-Val de Loire, les Hauts-de-France et l'Île-de-France.



EXPLOITATION : LA ROUTE COMME CŒUR DE MÉTIER

Le périmètre d'intervention de la DIR Nord-Ouest a été établi de manière à ce qu'elle puisse gérer des itinéraires cohérents, indépendamment des limites administratives.

Cette organisation optimale lui permet, d'une part, de mieux répondre aux attentes des usagers, notamment en matière de gestion du trafic et d'information en temps réel et d'autre part, de définir et de mettre en œuvre des politiques d'entretien et d'exploitation homogènes.



LE RÉSEAU EN CHIFFRES

1039
km de chaussées

17 859
événements sur le réseau recensés
par le Centre d'Information et de
Gestion du Trafic (en 2022)

21
Centres d'Exploitation
et d'Intervention (CEI)

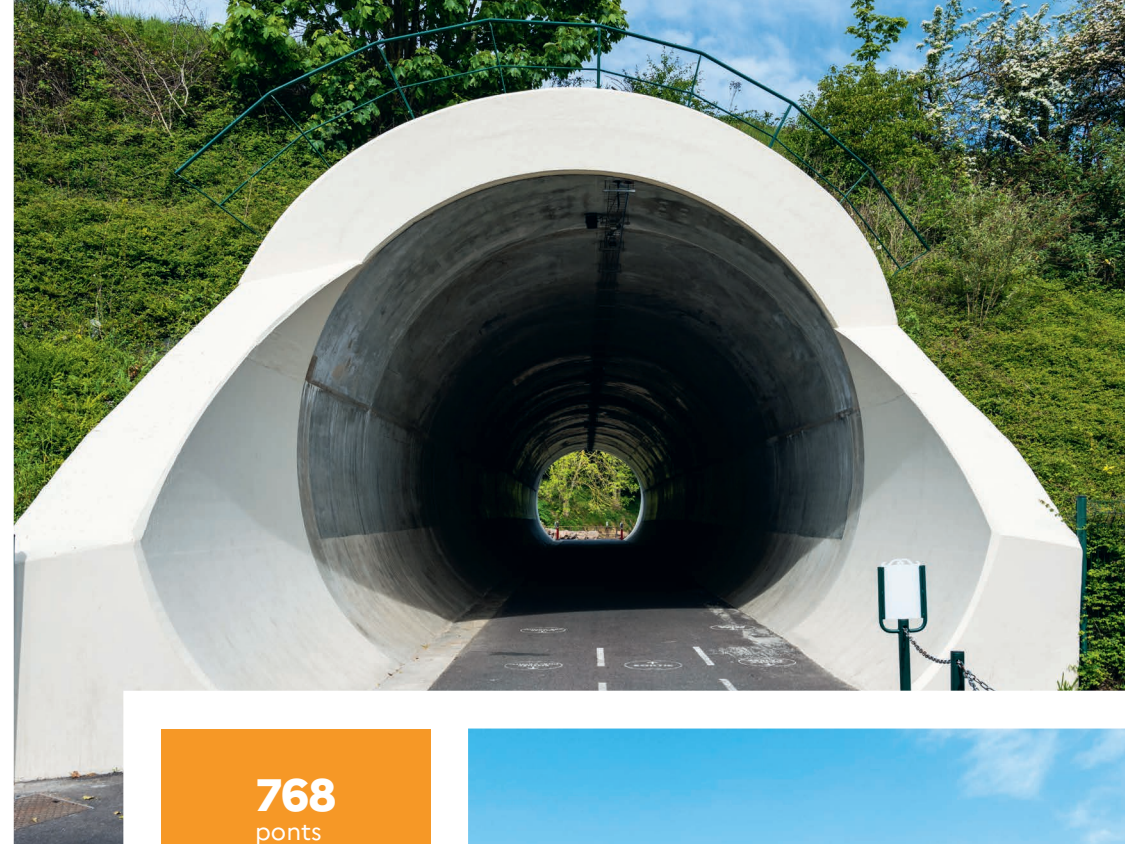
68,9
millions € de budget pour
l'entretien et l'exploitation

959
ouvrages d'art (ponts, viaducs, tunnel
et murs) à exploiter et à surveiller

570
agents dont
332 agents d'exploitation



348 km
de routes
secondaires



768
ponts



**NOTRE RÉSEAU
EN IMAGES**

220 km
de routes
à 2x2 voies



13
viaducs



502 km
d'autoroutes
non concédées



1
tunnel

LA ROUTE, NOTRE CŒUR DE MÉTIER

La DIR Nord-Ouest entretient, exploite et améliore le réseau routier du Nord-Ouest de la France. Afin de préserver la continuité du réseau routier, la DIR Nord-Ouest est structurée au plus près des territoires afin d'être réactive 7 jours/7 notamment lors de la période hivernale.

UNE EXPLOITATION CALÉE SUR DES LOGIQUES D'ITINÉRAIRES

L'exploitation du réseau routier national, sur le périmètre de la DIR Nord-Ouest, répond à une logique de grands itinéraires et de noeuds urbains, indépendamment des limites administratives.

Tout au long de leurs déplacements, les usagers doivent bénéficier d'un service homogène et cohérent par itinéraire, notamment en matière de viabilité et d'information en temps réel.

Viaduc de Saulzbesson

DES PATROUILLES QUOTIDIENNES

Afin de garantir une signalisation de sécurité au plus près des événements survenant sur le réseau, les patrouilles de sécurité sont régulièrement assurées :

- 2 fois par jour sur les autoroutes non concédées
- 1 fois par jour sur les routes nationales

La DIR Nord-Ouest s'appuie sur ses implantations territoriales pour gérer le réseau localement :

→ **4 districts** découpent le territoire d'intervention de la DIR Nord-Ouest et assurent la représentation de la DIR Nord-Ouest auprès des services de l'État dans les départements. Ils sont chargés de mettre en œuvre les politiques, programmes et actions décidés par la DIR Nord-Ouest en matière d'exploitation, d'entretien et de conservation du patrimoine sur les sections de routes des départements qui leur sont attribués.

→ **21 Centres d'Entretien et d'Intervention**, rattachés aux districts, assurent la représentation de la DIR Nord-Ouest. Ils réalisent les activités d'entretien et d'exploitation sur le réseau et assurent un lien de proximité avec les acteurs du territoire.



840 000 m²

de renouvellement de couches de roulement des chaussées chaque année

UNE EXIGENCE DE SÉCURITÉ SUR LES OUVRAGES D'ART DU RÉSEAU NATIONAL

Les ouvrages d'art de la DIR Nord-Ouest représentent un patrimoine important et exigent un entretien régulier. Leur surveillance et leur contrôle sont systématiques et constituent ainsi une mission essentielle pour maintenir la continuité de service et garantir la sécurité des usagers.

1

CONTRÔLE ANNUEL

🕒 tous les ans

Objectifs : déceler l'évolution des points d'attention déjà notifiés ; constater des désordres graves présentant un risque ; lister les travaux d'entretien courant et les petits travaux spécialisés à effectuer.

2

VISITE DE SURVEILLANCE

🕒 tous les 3 ans

Objectifs : vérifier si présence d'une dégradation anormale de l'ouvrage ; contrôler que les dispositifs de sécurité pour les usagers sont en bon état ; surveiller si des désordres apparents menacent la sécurité.

Spécificités : elles nécessitent l'intervention de personnel spécialisé et de matériel particulier (moyens nautiques, passerelles ou nacelles de visite...).

3

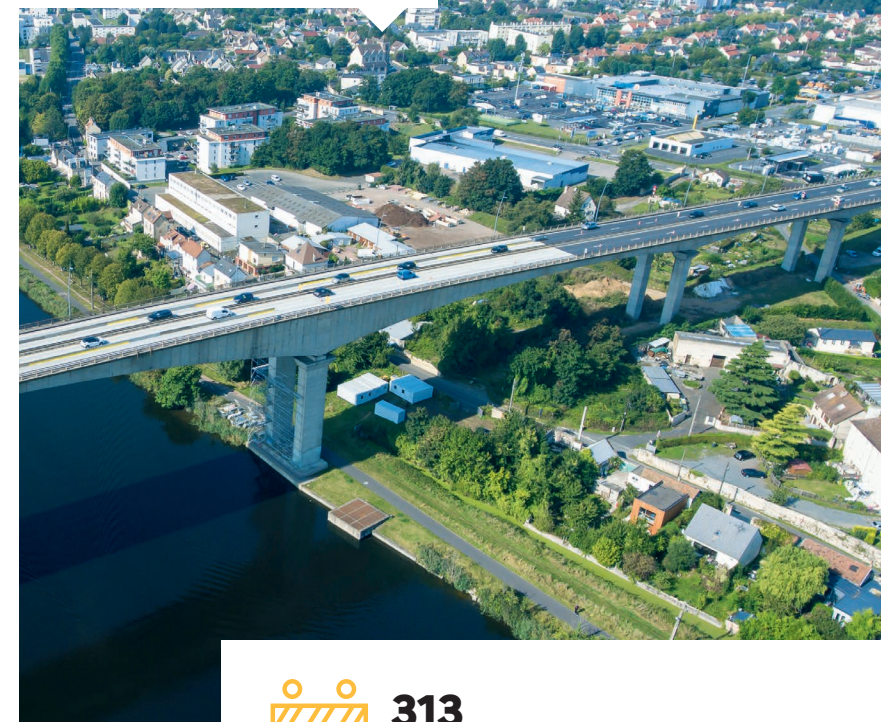
INSPECTION DÉTAILLÉE

🕒 tous les 6 à 9 ans

Ils regroupent :

- Des inspections exceptionnelles ou spécialisées suite à un événement inhabituel (crues, glissements de terrains, orages violents, tornades, accident...) ou en fonction des résultats des actions de surveillance.
- Des actions de surveillance renforcées pour les ouvrages en état critique.

Viaduc de Calix : assurer la sécurité des ouvrages d'art tout au long de leur vie



313

visites d'ouvrage réalisées (en 2022)

SURVEILLANCE ET ENTRETIEN

Tous les ouvrages sont entretenus ou réparés si besoin. Des actions d'entretien préventives peuvent intervenir afin d'éviter qu'une partie ou l'ouvrage entier ne soit dégradé.

On distingue trois types d'entretien :

- **L'entretien courant :** des tâches courantes d'entretien sans techniques spéciales ou interventions structurales.
- **L'entretien spécialisé :** il intervient pour des réparations rapides (suite au temps, à la circulation, à l'environnement de l'ouvrage). Il est décidé à la suite d'un constat (contrôle périodique, inspection détaillée...).
- **Les réparations :** elles interviennent pour remettre partiellement ou totalement un ouvrage en bon état. Elles font toujours l'objet d'études approfondies et sont réalisées par une entreprise spécialisée



1



2



3



4



5



FOCUS SUR NOS MISSIONS



6



7

- 1 Modernisation du réseau et de ses ouvrages d'art
- 2 Renouvellement des chaussées
- 3 La surveillance et le contrôle des ouvrages d'art
- 4 Balisage des zones de travaux
- 5 Intervention en cas d'accidents ou d'incidents
- 6 L'entretien et la propreté sur le réseau
- 7 Débroussaillage aux abords du réseau

9



INGÉNIERIE ROUTIÈRE

ENTREtenir ET AMÉnAGER LES ROUTES EXISTANTES ET CONSTRUIRE DE NOUVELLES INFRASTRUCTURES



Pour améliorer son réseau, la DIR Nord-Ouest participe à l'aménagement et à la modernisation des routes existantes et planifie également la construction de nouveaux ouvrages ou aménagement.

Les missions d'ingénierie routière de la DIR Nord-Ouest peuvent se diviser en deux parties :

La maîtrise d'ouvrage (MOA)

- Rénover, réhabiliter ou réparer son patrimoine routier (chaussées, équipements de sécurité, ponts, carrefours, etc..).
- Décliner la modernisation de l'existant, notamment la réalisation de mise en sécurité.
- Assurer le pilotage de la réalisation de nouvelles infrastructures de mobilité.

La maîtrise d'œuvre (MOE)

- Concevoir et réaliser de nouvelles infrastructures routières.
- Moderniser et régénérer le patrimoine routier.

Encadré par contrat de gestion, le financement de ces missions est assuré à 100% par l'État pour l'entretien, la réparation et quelques opérations de modernisation.

Pour les chantiers de modernisation et d'extension du réseau, un cofinancement est souvent mis en place en lien avec la Direction Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement (DREAL) compétente dans le cadre des Contrats de Plan État Région (CPER).

LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le Secrétariat Général (SG) rassemble des fonctions dites supports, essentielles au bon déroulement de l'activité, à court comme à long terme.

Le Secrétariat Général est notamment chargé d'assurer directement ou de piloter des missions dont certaines peuvent être mutualisées avec les services de la DREAL Normandie :

- Contrôle de gestion ;
- Gestion des ressources humaines ;
- Missions et fonctions relevant de la sécurité et de la prévention ;
- Commande publique et gestion budgétaire et comptable ;
- Gestion des moyens, ainsi que de l'immobilier et de l'informatique ;
- Missions, fonctions et activités relevant du domaine du conseil juridique et du contentieux.

 **570**
collaborateurs
à la DIR Nord-Ouest



PROSPECTIVE

DES SERVICES TRANSVERSAUX EN SOUTIEN DE L'ACTIVITÉ

La DIR Nord-Ouest compte deux services qui contribuent de façon transversale à l'ensemble de ses missions. Le Service des Politiques et des Techniques et le Service d'Ingénierie Routière participent d'une part, à la définition des politiques d'entretien et de gestion du patrimoine routier et, d'autre part, à l'optimisation de la route et la durabilité des pratiques.



LE SERVICE DES POLITIQUES ET DES TECHNIQUES

Le Service des Politiques et des Techniques (SPT) est responsable de la planification, de la conception et de la mise en œuvre des politiques et des techniques liées aux infrastructures routières.

- Il élabore des politiques routières cohérentes et détermine les lignes directrices des projets routiers.

→ En coordination avec les acteurs du territoire, il conçoit des plans stratégiques pour le développement et la modernisation du réseau routier.

→ Il fait la promotion des actions d'innovation et de développement durable, sur la biodiversité, la pollution et la mobilité.

L'ORGANISATION DE L'INGÉNIERIE

La DIR Nord-Ouest s'appuie pour cela sur le Service d'Ingénierie Routière (SIR) dédié à la maîtrise d'ouvrage ou à la maîtrise d'œuvre des opérations d'investissement.

En coopération avec les districts et les réseaux scientifique et technique du ministère, ces services sont chargés d'assurer les missions d'ingénierie (études et surveillance des travaux), de maîtrise d'œuvre

et d'assistance au maître d'ouvrage des opérations de développement et d'aménagement du réseau :

→ Réhabiliter le réseau (réparation des chaussées et des ouvrages d'art)

→ Moderniser (mise en sécurité des tunnels, sécurité du réseau, gestion du trafic, etc..)



25,3
millions € d'études
et de travaux





**DANS NOTRE MÉTIER, LA SÉCURITÉ
DES AUTOMOBILISTES ET DE NOS AGENTS
EST NOTRE PREMIÈRE PRIORITÉ.**

DIR
NORD OUEST